



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20210408-20210416-DE
Reçu le 13/04/2021

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 08 AVRIL 2021

Date de convocation : le 01 avril 2021

Date d'affichage : le 01 avril 2021

Nombre de membres au Comité Syndical: 54

L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Sébastien DAVID Président du SIEDA.

Etaient présents : Alain ANGLES - Marc AUGUY - Jacques BARBAZANGE - Christophe BERNIE - Christian BONNET - Jean Marc CALVET - Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean François CLAPIER - Henry CLAUDE - Sylvain COUFFIGNAL - Sébastien CROS – Sébastien DAVID - Bernard DELCLAUX - Michel DELPECH - Robert DIEUDE - Joël ESPINASSE - Jean Luc FARJOU - Jean Louis GRIMAL - Christophe LABORIE - Jean Marie LACOMBE - Paul MARTY - Jean Pierre MASBOU - Brigitte MAZARS - René MOUYSSET - Bernard NAYRAC - Alain NOUVIALE - Richard RUS - Jean Claude SOUYRIS - Thierry TEULIER - Pierre TIEULIE - Bernard VERDIE

Etaient absents ou excusés : 22 Dont 1 ont donné procuration

Votes Pour : 33
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2021/04/16

Signature de la convention financière entre le SIEDA et le Conseil Départemental pour aborder le fonds solidarité logement



*Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron*

DELIBERATION N° 2021/04/16

Signature de la convention financière entre le SIEDA et le Conseil Départemental pour aborder le fonds solidarité logement

Accusé de réception en préfecture
012-200052090-20210408-20210416-DE
Reçu le 13/04/2021

Monsieur le Président rappelle que depuis maintenant plusieurs années, le SIEDA accompagne le Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Solidarité Logement dans son volet Energies.

Placé sous la compétence et la responsabilité du Conseil Départemental, le Fonds de Solidarité pour le Logement, Fonds unique aux crédits entièrement fongibles, apporte aux personnes en difficultés des aides pour accéder ou se maintenir dans un logement et payer leurs factures d'énergie, d'eau ou de téléphone.

Monsieur le Président propose de renouveler pour 2021 l'abondement du fonds par le SIEDA à hauteur de 12 200 € et demande au Comité Syndical de l'autoriser à signer cette convention.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Comité Syndical autorise à l'unanimité, Monsieur le Président signer cette convention 2021 pour un montant de 12 200.00 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 13/04/2021


Le Président du SIEDA
Sébastien DAVID